

Prendre soin du linge, c'est prendre soin du résident



Vêtements, éponges, serviettes, tapis de bain, serpillières, torchons, draps... En Ehpad, l'entretien du linge joue un rôle primordial en matière de confort et de protection contre les risques microbiologiques, pour les résidents comme pour les professionnels. Des solutions existent pour optimiser le circuit du linge.

« Une lingerie de qualité participe à l'humanisation de l'établissement. » C'est ce que rappelle l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) dans ses recommandations sur la qualité de vie en Ehpad. Ce document ajoute que l'entretien du linge de chaque résident « permet de préserver sa personnalité » et son « estime de soi ». Il participe en outre, comme le précise Sylvie Henry, responsable Qualité et Gestion des risques au sein d'un Groupement de coopération sociale ou médico-sociale (GCSMS) girondin composé de dix Ehpads publics, « du principe de bienveillance des résidents » et de l'objectif de lutte contre le risque infectieux en établissement médico-social (voir encadré).

Les ARS pro-RABC

Il n'existe actuellement aucune obligation légale ou réglementaire concernant la qualité de la prise en charge du linge en Ehpad. Seules des recommandations visent à limiter le risque de contamination microbienne car si certains articles utilisés dans les Ehpads ne sont salis que par un usage normal

d'autres sont souillés et requièrent des traitements spécifiques afin d'éviter la propagation de pathologies du type gastro-entérite ou d'infections en tout genre. Pour mieux les connaître, les établissements peuvent se référer au document de maîtrise du risque infectieux en Ehpad réalisé par le Groupe d'évaluation des pratiques en hygiène hospitalière (téléchargeable sur Internet : www.grephh.fr). En outre, « si elle n'est pas obligatoire, l'application de la méthode RABC - Risk analysis biocontamination control - est fortement conseillée par les Agences régionales de santé (ARS) et les évaluateurs dans le cadre des évaluations externes », souligne Sylvie Henry. Directement inspirée de la méthode HACCP - Hazard analysis critical control point - prévue pour la gestion des risques au sein des services de restauration collective, la méthode RABC propose un système de suivi de la qualité microbiologique des textiles traités en blanchisserie. Elle repose sur le principe de la marche en avant, selon lequel le linge propre et le linge sale ne doivent jamais se croiser, et est détaillée dans la norme européenne NF EN 14065. A minima, des plans de nettoyage régulier des sacs, chariots et locaux par lesquels transite le linge sale ainsi que des prélèvements microbiologiques fréquents doivent être mis en place.

Internalisation ou externalisation ?

Les solutions pour optimiser le circuit du linge en Ehpad varient en fonction de chaque établissement : en l'occurrence du nombre de résidents accueillis et de leur degré de dépendance (plus celui-ci est élevé, plus la quantité de linge souillé augmente), de l'architecture des lieux ainsi que des ressources humaines et financières disponibles. De manière générale, « il est préférable que les vêtements des résidents soient lavés, séchés et repassés au sein de l'établissement », que ce soit par l'équipe de l'Ehpad elle-même ou par une équipe extérieure qui vienne sur place, préconise Sylvie Henry. Cela évite les retards de nettoyage et de livraison que peut causer le recours à un

service de blanchisserie extérieur et cela évite aux résidents d'avoir à constituer un trousseau de vêtements important pour pouvoir parer à ce type d'inconvénient. « *Le reste - linge de literie et de restauration, tenues des professionnels - peut être, au choix, traité à l'extérieur ou à l'intérieur de l'établissement lui-même* », selon la responsable Qualité. Si l'établissement fait appel à un sous-traitant, il doit s'informer sur son prestataire et élaborer un cahier des charges relatif aux conditions de prise en charge des textiles. Il est en droit d'exiger un compte-rendu d'analyse microbiologique réalisé par un laboratoire indépendant. Si l'établissement possède sa propre blanchisserie, il faut, a minima, prévoir une séparation du linge sale et propre mais également des zones de tri, de lavage, de séchage et de repassage bien distinctes, des machines à laver aseptiques ainsi qu'un local de nettoyage des chariots de transport. Ce qui suppose un investissement financier conséquent mais peut être pratique et rentable à terme, assure Sylvie Henry.

Un audit de A à Z

Quelle que soit l'option choisie, la prise en charge du linge en Ehpad constitue un défi économique et organisationnel (étiquetage de chaque article au nom du résident et de l'établissement, tri et collecte du linge etc.). Pour l'optimiser, il faut analyser l'intégra-

lité du circuit du linge, de la collecte et du conditionnement du linge sale à la restitution du linge propre. « *Il est intéressant d'examiner les kilos de linge traités, les volumes d'eau et d'électricité consommés ou encore les quantités de lessive utilisées*, détaille Thierry Boissenet, consultant blanchisserie au sein de la société RHB Consultants. *Aujourd'hui, un établissement peut dépenser moins de dix centimes hors taxe par kilo de linge traité. Pour cela, il faut se tenir informé des nouveaux processus de lavage et se remettre en cause.* » Il est aussi utile de repérer les éventuelles pertes de temps.

Dans les Ehpad où il n'y a qu'un seul ascenseur où se succèdent les chariots de nourriture, de linge propre, de linge sale voire de déchets, le consultant propose d'organiser les tâches de façon à commencer par celles présentant le moins de risque de contamination au sein de l'ascenseur, c'est-à-dire « *d'acheminer les chariots d'alimentation dans les différents services, de transporter le linge propre qui ne risque pas d'être contaminé par la nourriture puis le linge sale et enfin les poubelles* », pour ensuite nettoyer une bonne fois pour toute l'ascenseur. Thierry Boissenet suggère en outre « *d'utiliser les chariots ayant transporté le linge propre pour acheminer le linge sale vers le service de blanchisserie qui sera lui-même chargé d'ôter et de nettoyer la housse de protection des chariots* ». ➔

Les TMS en toile de fond

Médicaments périmés, clichés de radiographie, néons, cartouches d'encre, bombes aérosol, huiles alimentaires, restes alimentaires ou encore déchets verts (feuilles mortes, plantes, gazon tondu etc.)... : il existe au total plus d'une trentaine de déchets identifiés. Chacun d'eux a sa propre filière de retraitement. Les plus dangereux doivent être obligatoirement triés, conditionnés et traités via des filières spécifiques, à commencer par les Déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri), régis par les articles R. 1335-1 et suivants du Code de la santé publique, ou encore les piles que l'on peut aussi bien retrouver dans les télécommandes que dans les souris d'ordinateur, sachant que depuis 2009, il est interdit, sous peine d'amende, de jeter les piles usagées avec les ordures ménagères car elles contiennent des composants toxiques. ➔

7 % des infections nosocomiales causées par le linge

Si, de manière générale, les mains sont le premier vecteur d'infection nosocomiale, le linge n'est pas en reste puisqu'il est en moyenne à l'origine de 7 % de ces infections contractées dans les établissements sanitaires ou médico-sociaux. « *Les personnes âgées ayant un système immunitaire déficient, il est important de redoubler de prudence et de procédures pour les protéger, notamment en évitant la recontamination du linge propre par le linge sale* », note Véronique Colfort, Directrice marketing au

sein d'Electrolux professional France. Electrolux, qui a participé activement à l'élaboration de la norme européenne NF EN 14065 ou norme Risk analysis biocontamination control (RABC), met à ce titre gratuitement à disposition des Ehpad un mini-guide des bonnes pratiques en blanchisserie selon le système RABC ainsi qu'un serious game sous forme de CD intitulé « *Le circuit du linge* » sur simple envoi d'un email à Véronique Colfort (veronique.colfort@electrolux.fr). ➔